



ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,
TARN-ET-GARONNE.
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
Trois mois, 9 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
Trois mois, 9 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES :
25 centimes la ligne.
RÉCLAMES :
30 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal,
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.

Les lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU, rue de
la Mairie, 6.



CALENDRIER DU LOT.

JOUR.	JOURS.	FÊTES.	FOIRES.
9	Jeu.	L'Ascension.	Cabrerets, Sonac.
10	Vend.	s. Antonin.	Cajarc, Faycelles, Gourdon, Montfaucon.
11	Sam.	s. François.	Thémines, Fajoles.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 42 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements sont reçus, à Paris, chez MM. HAVAS, 3, rue J.-J. Rousseau. — LAFFITTE, BULLIER, et Ce, rue de la Banque, 20. — Au journal le Gutenberg, rue du Bac, 93. — seuls chargés de recevoir les annonces.

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
9 h. 30 m. du matin.	Valence (Toulouse, le midi, Paris, Bord Id. (Paris, Bordeaux)...	7 h. 30 m. du s. (au guichet)
10 heures du soir.	Montauban (Paris, Bordeaux, Toulouse Id. (Toulouse, le midi)...	8 h. 15 m. du s. (au guichet)
8 heures du soir.	Brives (Gourdon)...	7 h. du matin.
10 heures du soir.	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron)...	6 h. 15 m. du s.
10 heures du soir.	Fumel (Luzech, Castelfranc, Puy-l'Év.)...	6 h. 15 m. du s.
10 heures du soir.	Cazals, St-Géry...	6 h. 15 m. du s.
10 heures du soir.	Castelnau-Montrastier...	7 h. 40 m. du s. (au guichet)

Cahors, le 4 Mai 1861.

Le discours prononcé par l'empereur d'Autriche, à l'ouverture de la session du conseil de l'empire, à Vienne, résume parfaitement la situation politique de la monarchie de Habsbourg. De grandes difficultés l'environnent; mais une partie a déjà disparu par la constitution régulière et normale des diètes provinciales, qui, désormais, en devenant l'expression la plus complète des vœux des peuples, établiront des liens plus intimes entre les populations et leur souverain. L'empereur d'Autriche fait entrevoir dans un prochain avenir la solution de la question de la représentation de la Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie et de la Transylvanie; la diminution du budget militaire, des modifications dans les impôts et une organisation nouvelle pour la banque, qui changera la nature de ses rapports avec l'état. Ce programme, composé avec non moins de clarté que d'habileté, est plein de promesses; aucune velléité belliqueuse n'y perce; il est calme, modéré, et donne des gages certains à la paix générale. Il laisse, prudemment, dans l'ombre, la brûlante question de la Vénétie; à elle, peut-être, s'adressent ces mots du discours impérial : *notre tâche est de faire sortir l'Autriche de la crise actuelle et cela, même au prix des plus grands sacrifices.* Mais en pareil cas, le silence est habile. Il laisse le champ libre aux suppositions, et n'engage aucune responsabilité. Le discours de la couronne a été accueilli avec un sincère enthousiasme par les habitants de Vienne; le soir même, la ville s'est spontanément illuminée, et l'empereur d'Autriche, en traversant les rues, sans aucune escorte a été salué par de chaleureuses acclamations.

L'agitation bruyante qui dans ces derniers jours, avait troublé Turin, s'est apaisée; le calme y règne maintenant. Garibaldi a oublié pour un moment ses projets de conquête; l'homme politique s'est effacé devant le père; il marie sa fille, et se livre tout entier aux saintes joies de la famille. L'hyménée accompli, Garibaldi s'embarquera avec les siens pour le rocher de Caprera. Pour s'y reposer, ou y élaborer de

nouveaux plans? L'avenir nous le dira. Mais il paraît avoir réfléchi depuis sa réconciliation avec le comte de Cavour. Le ministre de Victor-Emmanuel a mis sous les yeux du bouillant général des documents politiques confidentiels, qui ont éclairé Garibaldi sur la véritable situation du nouveau royaume d'Italie. Peut-être, sera-t-il maintenant moins prompt et plus prudent dans ses décisions.

A quelques pas de l'Italie, gronde un orage. Les îles Ioniennes cherchent à secouer le joug de la domination anglaise. Le mouvement s'est étendu jusqu'aux îles Sporades. Justement inquiété de ces désordres, le gouvernement de la reine d'Angleterre vient d'envoyer aux îles Ioniennes un commissaire extraordinaire, muni de pleins pouvoirs, pour rétablir la tranquillité dans les colonies révoltées. L'Angleterre triomphera sans doute de l'insurrection; mais elle doit y voir un avertissement pour l'avenir; c'est un premier essai; il pourra se renouveler. L'heure des concessions a sonné; il faut savoir les faire, et avoir le talent de paraître les accorder, sans y être presque contraint par la nécessité.

Le Czar, animé des meilleures intentions pour la Pologne, renonce momentanément au système de modération, auquel il avait depuis quelque temps habitude ce pays. Les derniers événements de Varsovie l'ont forcé à des actes de rigueur; nous avons sous les yeux l'ukase impérial qui prescrit les mesures les plus énergiques pour la répression des émeutes; nous y remarquons surtout l'article 2 : *En cas de rassemblement, si les sommations paraissent devoir être inutiles, la force armée sera employée dès la première.*

On signale également en Grèce des symptômes alarmants. Les esprits sont inquiets à Athènes. La jeunesse de la ville se remue et demande la formation de la garde nationale. L'Orient, d'un moment à l'autre, peut devenir le théâtre de graves événements; le peuple grec veut y jouer un rôle, et il reproche à son gouvernement de laisser autour de lui de grandes questions politiques s'agiter, sans y prendre une part active et influente. D'un autre côté, la France et l'Angleterre conseillent au roi Othon d'agir avec la plus grande prudence dans les circonstances actuelles. Le souverain grec se trouve réellement

entre l'enclume et le marteau.

En attendant l'ordre qui le rappellera probablement en France, le général de Beaufort essaie tous les moyens pour pacifier la Syrie. Le 22 avril dernier, il est parti de Beyrouth à la tête d'une colonne mobile de 500 hommes; il va promener notre drapeau dans les contrées méridionales, dont l'esprit se montrait depuis quelque temps fort hostile. De son côté, la Turquie envoie des troupes.

Cinq navires de guerre ottomans ont mouillé devant Beyrouth chargés de provisions et de soldats.

L'annexion de Saint-Domingue à l'Espagne est désormais un fait accompli. Les troupes dominicaines ont prêté serment de fidélité à la reine Isabelle. Le titre de sénateur et de gouverneur de Santo-Domingo est accordé, en récompense de ses services, au président Santa-Anna. Le gouvernement de l'empereur aurait, dit-on, reconnu cette annexion.

Les journaux de Belgique parlent d'une émeute d'ouvriers qui aurait éclaté à Gand, dans la journée du 2 mai. Les tisserands qui forment une corporation nombreuse dans cette importante cité industrielle, se seraient mis en grève. La police a dû faire usage de ses armes, il y a eu des blessés de part et d'autre, et de nombreuses arrestations. A Bruxelles, les troupes de la garnison ont été consignées dans leurs casernes. Des trains spéciaux étaient disposés à la gare du chemin de fer, pour transporter des renforts. Une dépêche arrivée dans la nuit a annoncé que l'ordre s'était rétabli.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Madrid, 30 avril 1861.

Aujourd'hui l'impératrice d'Autriche a débarqué à Cadix.

La Correspondencia dit que l'empereur Napoléon a félicité la reine à l'occasion de la réincorporation de Saint-Domingue.

Beyrouth, 24 avril.

Le général de Beaufort est parti avec une

flotte à l'arrière du navire. A travers ses sabords s'élançaient des gueules de canon, que le soleil criblait de flammes pourprées.

A mesure que le vaisseau dessinait plus distinctement ses formes et sa carène, mille suppositions circulaient dans les groupes des promeneurs.

— C'est un navire américain! disait l'un.

— Impossible, répliquait un autre. Le pavillon qui flotte au mât de misaine ne porte pas les trois étoiles blanches des États-Unis.

— Alors c'est un Hollandais?

— Encore moins. Le lion néerlandais n'est pas dessiné sur le drapeau de l'arrière.

— C'est un Turc.

— Un Égyptien.

Un Espagnol.

Pendant tous ces commérages, le navire étranger s'approchait insensiblement du port. Il venait de quitter la zone étincelante que le soleil projetait sur la mer, pour entrer dans une ligne d'ombres. On pouvait maintenant distinguer l'équipage et les passagers. La figure des matelots était bronzée; leurs costumes semblaient appartenir aux habitants de l'Asie et des Indes.

Tout à coup, un pavillon écarlate zébré de filets de soie blanche, monta rapidement au haut du grand mât.

colonne de 500 hommes pour parcourir le midi de la province. Cinq vapeurs turcs, chargés de troupes arrivaient de Constantinople. Dans une adresse imprimée et signée, tous les résidents Européens demandent aux puissances le règlement des indemnités dues aux victimes et des mesures énergiques pour garantir leur sécurité.

Vienne, 1^{er} mai.

L'ouverture du conseil de l'Empire a eu lieu aujourd'hui dans la capitale de l'Autriche. Les membres ont prêté serment.

Le discours de l'empereur, adressé aujourd'hui aux Chambres, traite différentes questions intérieures; il promet protection à toutes les nationalités de l'Empire; il espère que la question de la représentation de la Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie et de la Transylvanie, dans le Conseil de l'Empire, subira bientôt une solution favorable.

Turin, 30 avril.

Les Nationalités disent que Garibaldi est arrivé ce matin à Gènes, où demain sa fille unique épousera M. Canzio, officier supérieur garibaldien.

Plusieurs amis de Garibaldi sont conviés à cette fête. La noce terminée, la famille entière s'embarquera pour Caprera.

Turin, 1^{er} mai.

Naples, 30 avril. — La ville et les provinces sont tranquilles.

D'après une dépêche de Palerme, en date du 28 avril, publiée par l'Opinione, un rassemblement qui criait : Vive Garibaldi! aurait été dispersé par la garde nationale.

Chronique locale.

M. Montois, Préfet du Lot, est arrivé jeudi soir à Cahors. Les réceptions officielles ont eu lieu aujourd'hui.

Sur la proposition de M. le Préfet du Lot, M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, vient d'accorder au Comice agricole de Martel et de Vayrac une subvention de 300 francs.

Un éclair glissa sur les flancs du vaisseau; une épaisse fumée jaillit des sabords, et quarante bouches à feu saluèrent de leur voix sonore le drapeau pontifical qui se balançait au dessus de la citadelle de Civita Vecchia. Les forts répondirent à ce salut. Et c'est au bruit de leur artillerie que le navire après avoir franchi la passe étroite du port, vint mouiller à quelque mètres du môle. L'ancre jetée et les opérations du mouillage terminées, une barque élégante se détacha du navire, et prit la direction des quais. Un drap de velours frangé d'or recouvrait l'arrière du canot, où descendit et prit place un homme de haute taille, la tête enveloppée d'un riche cache-mire enroulé en forme de turban, et le corps recouvert d'une longue robe de soie violette. Une petite pelisse d'hermine s'arrondissait sur ses épaules. A sa ceinture, formée de filets d'or constellés de diamants, était suspendu un coquet poignard, au manche incrusté d'émeraudes et d'opales, à la gaine de velours émaillée de perles et de rubis.

La foule se précipita comme une avalanche vers la partie du quai, où devait aborder la barque. C'est à peine si l'étranger put se frayer un passage au milieu de cette multitude curieuse, presque indiscrète qui le dévorait du regard, et n'avait pas assez d'exclamations pour admirer la richesse de costume du nouveau venu.

JULES C. DU VERGER.

(La suite au prochain numéro.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 1^{er} Mai 1861.

LE BANDIT DE CERVETTRI

(Souvenirs d'Italie.)

(Suite.)

— Ouvrez donc! cria-t-on du dehors.

Mais Joachim n'ouvrit la porte qu'après avoir vu disparaître Francesco par celle du jardin.

— Les carabiniers entrèrent en maugréant.

— Que demandez-vous? leur dit Joachim.

— Nous cherchons le *Demonio!* répliqua brusquement le chef. Cette nuit, nous avons surpris sa retraite. Il est parvenu à s'échapper. Mais il était blessé, il n'a pu aller bien loin.

Et apercevant trois couverts sur la table.

— Signor curé où est donc le troisième convive?

— Il est parti depuis une heure.

— C'est lui! s'écria impétueusement le soldat. C'est le *Demonio!*

— Vous vous trompez. Celui qui tout à l'heure s'est assis à ma table et a partagé mon pain, s'appelait Francesco Lapiéri.

pour être employée à la distribution de primes, en 1861.

L'organisation de ce comice ne remonte qu'au mois de mars 1860. Il a déjà rendu de grands services à l'industrie agricole de la contrée. Mais les ressources dont peut disposer cette association sont insuffisantes, pour satisfaire même aux nécessités les plus urgentes. S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, en lui accordant cette subvention, va permettre au Comice agricole de Martel et de Vayrac de persévérer dans l'heureuse voie de progrès où il s'était engagé.

Par décision du 3 du courant, M. le Préfet du Lot vient d'accorder une gratification de 40 francs aux sieurs Amadiou Jean, forgeron, Cadiergues (Antoine), couvreur, et Moles (Antoine), menuisier, tous trois habitant la commune d'Anglars, pour les récompenser de leur zèle et de leur dévouement lors de l'incendie de la maison de la femme Delcorn, qui a eu lieu au village du Sog, dans la nuit du 27 mars dernier.

D'après des témoins oculaires, la conduite de ces trois honorables citoyens a été en effet digne d'éloges. Au plus fort de l'incendie, ils étaient sur les toits des maisons embrasées, luttant d'activité et de courage, se multipliant sur tous les points où le danger était le plus grand. La femme Delcorn, âgée, infirme et clouée sur son lit par la souffrance, eut été victime des flammes, elles envahissaient déjà la chambre où elle se trouvait. Sans hésiter, le sieur Amadiou se précipita dans le brasier et put, au péril de ses jours, arracher la malheureuse femme à une mort horrible.

SUCCURSALE DE REMONTE D'AGEN.

Noms des propriétaires auxquels des chevaux ont été achetés dans le département du Lot, pendant la deuxième quinzaine d'avril.

Lavergne (Jean), de Marminiac, une jument.	550
Bargues (Antoine), de Dégagnac, une jument.	550
Valade (Guillaume), de Souillac, un cheval.	650
Baron Dufour, de Lançac.	530
Labaudi (Etienne), de Montvalent, une jument.	550
Durieu (Antoine), du Bastit, une jument.	610
Id., id., un cheval.	510
Lalo (André), de Durban, une jument.	550
D'Arceimoles (Aug.), de Ruyères, un cheval.	650
Delsahut (Guil.), de Thémis, un cheval.	570
Caviole (Jules), de Cahors, une jument.	600

Au moment des opérations du Conseil de révision, nous croyons devoir rappeler aux familles, les formalités à remplir pour l'exonération de leurs enfants, soit en qualité de jeunes soldats, soit comme déjà incorporés sous les drapeaux.

JEUNES APPELÉS DE LA CLASSE DE 1860.

Le taux de la prestation individuelle à verser en 1861 est fixée à 2,500 fr. (Arrêté ministériel du 8 avril 1861).

Les versements sont reçus aux caisses des recettes des finances sur la remise du certificat délivré au jeune appelé par M. le Préfet, constatant qu'il est compris dans le contingent.

Le récépissé fourni à la partie versante doit être soumis au visa de M. le Préfet, dans les 24 heures. On rappelle aux familles que l'obligation du dépôt du récépissé à la Préfecture, dans les dix jours qui suivent la clôture des opérations du conseil de révision, est rigoureuse, et qu'après ce délai, l'exonération ne serait pas prononcée.

Les opérations du conseil de révision terminent le 8 juin; le délai légal pour être admis à effectuer le versement expirera le 18 du même mois.

Le taux de la prestation est fixé à 550 fr. pour chaque année de service restant à accomplir (Arrêté ministériel du 8 avril 1861).

Produire à l'appui du versement, la demande du militaire, visée par l'administration du corps et approuvée par le général commandant la division.

On nous écrit de Figeac :

Mercure, dans la matinée, un grand nombre de jeunes enfants, accompagnés de leurs parents et de leurs connaissances, se rendaient à Linac, sous la conduite du curé et du vicaire de Banhaac, pour y recevoir le sacrement de confirmation. Le cortège, composé d'environ 300 personnes suivait tranquillement la grande route, lorsqu'il vint à se croiser avec deux taureaux; les rangs s'ouvrirent pour leur donner passage; mais l'un de ces animaux, sans avoir été l'objet d'aucune provocation, entra tout à coup en fureur, gratta avec rage le sol, et poussa de terribles mugissements. Effrayés, les enfants se débattaient en jetant des cris. Ces clameurs redoublèrent l'aveugle colère du taureau; il se précipita, cornes baissées, sur le cortège. D'épouvantables malheurs allaient arriver, quand, n'écoulant que son courage, le vicaire de Banhaac s'élança au devant du taureau et saisit ses cornes d'une main vigoureuse. Dans le choc, le digne ecclésiastique est renversé dans la poussière; il se relève et fonde de nouveau sur le terrible animal, dont cette fois, avec non moins de sang froid que d'adresse, il comprime les naseaux. Grâce à cette énergique pression, le taureau se calme

bientôt. Les enfants dispersés dans toutes les directions reformèrent leurs rangs; et le cortège reprit sa marche. — Sans le courage véritablement digne d'éloges et le rare sang froid qu'a montrés dans cette circonstance le vicaire de Banhaac, qui exposait sa vie, le taureau eût fait sans doute bien des victimes.

Le sieur Verdier, cordonnier, est propriétaire d'une maison située dans la commune de St-Cyprien, canton de Montcuq. Vendredi dernier, vers une heure de l'après-midi, il entra dans l'étable qui lui sert également de cave, et en tira de la paille pour le repas de son cheval. Puis il se mit à table. Il y était encore lorsqu'un nuage de fumée passa à travers le plancher mal joint de la salle où il mangeait, et qui est immédiatement située au-dessus de la cave. Inquiet, le sieur Verdier descendit en toute hâte et ouvrit la porte de l'étable. Le fourrage était en feu. Il donna l'alarme; les voisins accoururent à ses cris. Grâce à leur secours, l'incendie fut circonscrit dans la cave. Tous les harnachements d'écurie qui s'y trouvaient ont été brûlés. Le plancher de la cuisine est aux deux tiers consumé. C'est une perte d'environ 600 francs. La maison était assurée par la compagnie du Phénix. On se perd en conjectures sur cet accident. Le feu couvait-il depuis longtemps? Le sieur Verdier ne s'en était pas aperçu une heure avant, en entrant dans sa cave. Aucune figure suspecte ou étrangère à la localité n'avait été signalée dans le pays; enfin, le sieur Verdier ne pense pas qu'on puisse attribuer ce sinistre à la malveillance.

Un habitant de la commune de Grézels, le sieur Molinié Raymond, a perdu, dans la journée du 27 avril dernier, en se rendant de Cazals à Grézels, une bourse en toile grise, où étaient enfermés 4,500 francs en pièces d'or. Les recherches faites jusqu'à ce jour par le sieur Molinié, pour retrouver cette somme, ont été infructueuses.

Jeudi dernier était jour de sortie pour les élèves du lycée; comment passer ce bienheureux premier jour du mois, se demandaient sept à huit jeunes écoliers, cheminant sur les bords du Lot. Le ciel était bleu; un vent frais courait sur la surface de la rivière; des oiseaux chantaient sous la verte feuillée de l'île de Cabessut. Une partie de bateau s'écriait tout à coup l'un des lycéens. La motion est accueillie. Ils avisent une nacelle, paient à son propriétaire le montant de la location, et quelques instants après la bande joyeuse prenait place dans l'esquif détaché de la rive. Tout alla bien d'abord. Mais au moment du retour, nos inexpérimentés marins ne purent guider leur nacelle. Entraînée par le courant, elle se fit infailliblement brisée sur la chaussée du moulin Saint-Jammes. A la vue du péril qui le menaçait, l'équipage poussa des cris de détresse. On s'élança à son secours, et on le remorqua au rivage où il débarqua honteux et confus comme...

Sur le rapport fait au sujet de cet accident, heureusement sans résultats, par le commissaire de police, M. le Maire a fait interdire aux bateliers de confier désormais leur bateaux, sans accompagner les jeunes gens qui les louent. Nous applaudissons à cette sage mesure qui évitera bien des catastrophes.

On nous écrit de Cabrerets: Un jeune enfant de 10 ans, le nommé Laur (Louis) vient d'accomplir deux actes de courage remarquables pour son jeune âge. Dans les derniers jours d'avril, sa grand-mère, gardienne d'un petit troupeau, voulut aller se désaltérer dans le ruisseau de la Fague; elle perdit l'équilibre, tomba dans l'eau et se serait infailliblement noyée, sans le sang-froid de son petit-fils, qui, s'appuyant sur une pierre du ruisseau, soutint la vieille femme à fleur d'eau jusqu'à l'arrivée d'habitants du pays attirés par ses cris.

Quelques jours après le jeune Laur a encore sauvé d'une mort certaine un petit enfant de six ans, natif du hameau de Courbours, qui était tombé dans le même ruisseau. Ces deux traits de dévouement font le plus grand honneur au jeune enfant qui en est le héros; nous sommes heureux de les signaler à l'attention publique.

La voiture qui fait le service de Cahors à Gourdon a éprouvé hier un accident qui aurait pu avoir de fort graves résultats.

A la descente de la côte dangereuse de Boissières, la mécanique de la voiture s'est tout à coup brisée; le postillon s'en est heureusement aperçu; il a arrêté ses chevaux dont l'élan commençait à devenir rapide. Les voyageurs ont mis pied à terre; et on n'a eu à déplorer aucun malheur.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 28 avril 1861.

Recette: 11 versements dont 3 nouveaux, 2955^{fr} 26^c

Remb: 7 dont 4 pour soldé... 2541^{fr} 39^c

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

1^{er} mai, Miquel (Baptiste).

Branchard (Louise).

Taillade (Séraphine-Monique).

Mariages.

1^{er} mai, Brice (Louis) et Grégoire (Marie-Anne).

3 — Vignals (Jean) et Bardon (Marie).

Décès.

Néant.

FOIRE DE CAHORS DU 1^{er} MAI

Marché aux grains.

	Quantités	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment	876	24 ^{fr} 27	78 k. 240
Mais	251	12 ^{fr} 40	78 k. 240

COMMUNE DE CAHORS

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 2^{me} quinzaine d'avril.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Boeufs	32	32	612 k.	0 ^{fr} 65
Veaux	78	78	82 k.	0 ^{fr} 80
Moutons	191	191	33 k.	0 ^{fr} 55
Porcs	1	1	135 k.	0 ^{fr} 92

Modifications à la marche des trains et augmentation du nombre des départs.

A dater du 15 de ce mois, la compagnie des chemins de fer du Midi inaugurera, comme suit, son nouveau service d'été.

Departs. 6 heures du matin (Omnibus).

9 heures 15 min. du matin (Express).

2 heures 30 min. du soir (Omnibus).

4 heures 45 min. du soir (Direct mixte).

7 heures du matin (Omnibus).

10 heures du matin (Express).

3 heures 15 min. du soir (Omnibus).

4 heures du soir (Direct mixte).

Pour la chronique locale: LAYTOUT.

Departements.

EXPOSITION NATIONALE DE NANTES.

NOUVEL AVIS.

La ville de Nantes ouvrira, le 1^{er} juillet prochain, pour la clôturer le 1^{er} octobre suivant, une exposition nationale des beaux-arts et des industries commerciales, agricoles et horticoles.

Les personnes qui voudront concourir à l'exposition doivent donc s'adresser tout d'abord au Comité départemental, pour obtenir l'autorisation d'envoyer leurs produits.

Le transport de ces objets sera à la charge de l'Exposition à l'aller; les frais de camionnage ou du bureau des messageries au Cours St-André, lieu de l'Exposition, sont compris dans les frais de transport.

L'ouverture de l'Exposition de l'Union artistique a été retardée par des motifs indépendants de la direction de l'association. Les séances de l'Académie des Jeux-Floraux et le concert du Conservatoire étaient en effet des obstacles difficiles à éviter.

Elle aura lieu l'undi prochain 6 mai.

(Journal de Toulouse).

Auch, 2 mai.

C'est hier que Sa Grandeur Mgr. Delamarre, archevêque d'Auch, a fait, dans nos murs, son entrée solennelle, en inaugurant ainsi, sous les heureux auspices du premier jour de mai, les prémices de son avènement à un siège illustre qui a gardé le souvenir sans cesse fleuri des vertus de ses prédécesseurs.

Sont nommés: premier grand vicaire de Mgr. Delamarre, archevêque d'Auch, M. l'abbé Darré; deuxième grand vicaire M. l'abbé Canéto; troisième grand vicaire M. l'abbé Vilette.

Les vicaires honoraires de feu Mgr. de Salinis sont maintenus.

(Courrier).

On écrit de Turcoing à l'Industriel de Cambrai: «M. W., filateur de notre ville, a comparu devant le tribunal de Lille, comme prévenu d'avoir enfreint la loi de 1848, qui limite à douze heures par jour le travail des ouvriers dans les manufactures. Le nombre d'ouvriers que M. W. faisait travailler au-delà de treize heures par jour est de cent cinquante-neuf. Le tribunal a condamné M. W. à cent cinquante-neuf amendes de 5 fr. chacune, soit 795 fr.»

On lit dans le Salut Public, de Lyon, du 2 mai: Nous avons publié, sous toutes réserves, le récit d'une rixe qui se serait passée dernièrement dans un compartiment de première classe sur le chemin de fer de

Saint-Étienne. Cette anecdote était vraie dans tous ses détails, sauf celui du soufflet.

C'est M. le Marquis de Montmorillon qui, en entrant dans le compartiment, s'est trouvé en présence d'un voyageur qui ne voulait pas se déranger pour le laisser passer. Ainsi que nous l'avons raconté, M. le marquis, irrité de ce manque de procédé, alluma un cigare sans en demander la permission à son compagnon de route. Ce dernier invita grossièrement M. de Montmorillon à éteindre son cigare, et sur le refus de sa part, lui appliqua sur la main un coup violent, qui fit tomber à terre le cigare de M. de Montmorillon.

Ce fut alors que M. le marquis, exécutant lui-même un menage qui lui avait été faite, saisit son agresseur et le jeta par la fenêtre du wagon.

Toute cette scène s'était passée pendant que le train était en marche, et l'inconnu avait dix chances contre une d'être broyé sous les roues du wagon; mais, par un hasard providentiel, dans sa chute, il tomba d'abord sur le marchepied, et de là sur la voie, et cela, sans se faire aucun mal, car il se releva aussitôt et montra le poing à M. de Montmorillon, qui le salua de la main et lui jeta son manteau, resté dans le wagon, tandis que le train s'éloignait à toute vapeur.

Nouvelles Etrangères.

ITALIE.

Voici d'après les journaux d'Italie, le résumé succinct des désordres qui ont éclaté à Naples, dans les journées des 27 et 28 avril dernier.

Mercrredi soir, vers huit heures, une foule, que nous pouvons évaluer à près de dix mille personnes, s'est proménée dans la rue de Tolède, en portant des statues de Garibaldi et de Mazzinelli et en criant: Vive Garibaldi! A bas Cavour!

Arrivée devant le café de la Testa d'oro, la démonstration qui vit des officiers piémontais attablés voulut leur faire crier: Vive Garibaldi! Les officiers s'y refusèrent et allèrent de suite à la place porter plainte. On donna l'ordre d'envoyer des patrouilles piémontaises. Celles-ci en arrivant dans la rue de Tolède se rencontrèrent avec des compagnies de la garde nationale qui protégeaient la démonstration.

Les officiers de la milice citoyenne empêchèrent alors les Piémontais de troubler les crieurs en faisant observer que la garde nationale maintenait l'ordre public et que ce n'était point un délit que d'acclamer le général Garibaldi.

Les patrouilles piémontaises furent obligées de se retirer, poursuivies par les sifflets de cette foule.

La soirée se passa sans aucun autre événement extraordinaire. Le prince de Carignan destitua le Préfet de police; son successeur fit une proclamation dans laquelle il promettait de maintenir l'ordre et la tranquillité.

Le lendemain jeudi, la ville entière fut sillonnée de troupes. On se serait cru en état de siège. La soirée fut calme, la foule aussi nombreuse que le jour précédent ne cria point, et ne fit point de tapage. Cependant au quartier Montecalvario les patrouilles piémontaises firent dissoudre quelques rassemblements suspects; et, dans le quartier Mercato il y eut rixe, entre des gens du peuple et des carabiniers piémontais. On parle de deux de ces gendarmes poignardés.

Vendredi, le Prince de Carignan publia un ordre du jour qui mécontenta les émeutiers. Le peuple et la garde nationale recommencèrent leurs démonstrations. Le secrétaire général du ministre de l'Intérieur, M. Spaventa fut surtout plus particulièrement menacé par l'émeute.

Vers six heures, une partie de la garde nationale, suivie d'une foule immense, voulut aller arrêter M. Spaventa. Ce ministre n'était pas à la police dont on avait fait garder les abords par un régiment de grenadiers piémontais. La garde nationale s'en alla au domicile de M. Spaventa. Il n'y était pas non plus. On commença par briser les carreaux, puis on monta; on brisa les meubles, puis enfin on jeta tout par les fenêtres. Les miliciens déchiraient les tentures à coups de baïonnette et les officiers tiraient des coups de revolver dans les rues.

Cependant la démonstration marchait dans la rue de Tolède. On criait: vive Garibaldi! on portait la statue du dictateur! — Mort à Spaventa! A bas Cavour! Vive Garibaldi!

Le prince de Carignan pensa alors qu'il serait bon de réprimer. Les régiments piémontais arrivèrent. Les officiers s'avancèrent et parlèrent assez durement aux émeutiers. Dans ce moment-là, la statue de plâtre du dictateur tomba et se brisa. Cet incident, quoique puéril, produisit un grand effet. Quelques voix crièrent: A bas les Piémontais! et ce cri de guerre civile trouva de suite de l'écho.

La chose devenait sérieuse. Les gardes nationaux du bataillon de Porto arrivèrent et se mirent entre les troupes et les crieurs. Les officiers sardes et citoyens parlèrent quelque temps. Mais ce fut, paraît-il, avec peu de cordialité, puisque des gardes nationaux, présents à ce colloque m'ont assuré avoir échangé leurs cartes avec des officiers sardes.

Les bataillons sardes et les gardes nationales marchèrent alors dans les rues en s'alternant. La foule qui encombrait les trottoirs faisait entendre de bruyantes acclamations chaque fois que la milice citoyenne passait; mais quand c'était des Piémontais, la foule les laissait défiler en silence en murmurant, on faisait entendre quelques sifflets ça et là.

Cela a duré jusqu'à onze heures du soir.

La générale alors a battu.

Ici s'arrêtent les détails.

Le général Garibaldi doit s'embarquer vendredi ou samedi, à Gènes, pour retourner à Caprera. On croit qu'il restera dans cette île jusqu'au mois de novembre prochain, si aucun événement grave n'exige sa présence sur le continent.

Le roi de Naples a définitivement loué, jusqu'au mois de septembre le beau palais de M. Feoli à Albano. Il compte l'habiter avec toute la famille royale, à l'exception du comte de Trapani, qui a loué une villa à Frascati. Le comte de Trapani a été institué, par testament, héritier du comte et de la comtesse de Montemolin, morts à Trieste, ce qui lui donne une fortune de 300.000 écus.

La reine Marie-Christine d'Espagne va bientôt partir de Rome pour la France. Aujourd'hui, à midi, cette reine s'est rendue au Vatican avec sa suite pour faire au Pape sa visite de départ.

Il paraît certain que le gouvernement français a acheté pour la somme de 700.000 écus le musée Campana. Le gouvernement pontifical a voulu toutefois conserver quelques objets remarquables de ce musée pour les placer au Vatican et y compléter les immenses collections contenues dans les musées du Saint-Siège. Par suite de cette vente, le mont de piété de Rome sera presque complètement remboursé de la somme de 985.000 écus, que le marquis Campana doit comme ancien directeur à cet établissement.

ESPAGNE.

Madrid, 26 avril.

Tout confirme aujourd'hui mes premières informations sur l'attitude prise par le cabinet espagnol dans l'affaire de Saint-Domingue. Le colonel Rizo vient à l'instant de quitter Madrid, pour se rendre à Cuba. Il est porteur de instructions écrites pour le général Serrano. Or, la teneur de ces instructions n'est déjà plus un secret pour personne, dans le monde officiel. Sans repousser l'offre d'annexion qui lui a été faite, l'Espagne veut savoir préalablement à quoi s'en tenir sur la valeur de cette offre. Elle désire s'assurer surtout que ce n'est pas l'œuvre d'un seul parti, et que la résolution des Dominicains présente un caractère d'unanimité suffisante. Tels sont les points que devra éclaircir le capitaine-général de Cuba, avant de prendre une résolution.

Quant à l'opposition du gouvernement britannique, on en parle moins depuis quelques jours. Il en est de même de l'attitude menaçante des États-Unis et des projets hostiles qu'on leur avait prêtés tout d'abord. Une feuille ministérielle annonce, ce matin, que le représentant de l'Espagne à Washington a reçu, sur ce point, du gouvernement de l'Union les explications les plus rassurantes.

Un mot à propos d'un autre incident dont la presse étrangère paraît s'être préoccupée : je veux parler de la présence ici de l'envoyé extraordinaire du gouvernement d'Haïti. On a prétendu que ce personnage était porteur, lui aussi, d'une offre d'annexion. Je vous ai déjà démenti ce bruit. Tout prouve aujourd'hui que j'étais bien informé. D'après les personnes et les journaux les mieux renseignés de Madrid, la mission de M. Dupuy se borne simplement à demander la médiation du gouvernement espagnol entre les deux États d'Haïti et de Saint-Domingue.

(Constitutionnel.)

RUSSIE.

Le Journal de Saint-Petersbourg publie la note suivante, sur les derniers événements de Varsovie. « Les derniers incidents de Varsovie sont l'objet des commentaires des journaux étrangers. Les uns blâment l'emploi de la force contre des attroupements composés de gens désarmés. Les autres cherchent à accrédi ter l'opinion qu'à la suite de ces événements l'intention du gouvernement impérial serait, de retirer les institutions octroyées au royaume de Pologne.

Quant à la première de ces assertions, l'opinion publique devrait être suffisamment éclairée sur les faits qui se sont passés à Varsovie. On a vu, il est vrai, des manifestations débiter sous le prétexte de cérémonies religieuses, des rassemblements se former avec des croix et des bannières en tête, une foule agenouillée devant ces symboles récitant des prières ou chantant des cantiques; mais ces démonstrations, commencées sous ces auspices, ont inévitablement fini par des provocations et des insultes à la troupe, des attaques à coups de pierres et de bâches, et en dernier lieu par un essai de barricades.

Nous laissons à la conscience publique le soin d'apprécier cet abus fait des apparences de la religion pour servir de masque à l'émeute. A nos yeux il constitue une profanation. Le devoir de l'autorité était de réprimer ces tentatives. Elle y a procédé avec la plus grande modération. Mais il n'y a pas de gouvernement régulier qui puisse tolérer l'anarchie persistante et systématique de la rue. Quant à la seconde assertion, nous rappellerons que la pénible impression produite par les événements de Varsovie n'a point arrêté le cours de la bienveillance souveraine envers le royaume de Pologne.

Le gouvernement impérial veillera à ce que les institutions accordées soient consciencieusement exécutées et qu'elles restent une vérité. Tout progrès régulier accompli dans cette voie sera encouragé et secondé avec sollicitude.

Mais, en même temps, tout désordre matériel, de quelque prétexte qu'il se couvre ou sous quelque forme qu'il se produise, sera réprimé avec une inflexible fermeté. Si les intentions bienveillantes du souverain se trouvaient paralysées, la responsabilité n'en retomberait que sur ceux qui auraient rendu leur réalisation impossible en faisant intervenir la violence alors que le gouvernement impérial en appelle à la conciliation, à la sagesse et aux intérêts sérieux du pays. »

(J. de Saint-Petersbourg.)

AUTRICHE.

Vienne, 1^{er} mai.

Voici le texte du discours de l'empereur :

« Je suis fermement convaincu que des institutions libres et l'égalité de toutes les nationalités seront salutaires à l'ensemble de la monarchie. La confirmation du droit d'état s'appuie sur la base d'une autonomie des provinces compatible avec l'unité et l'autorité de l'empire.

« L'application des formes constitutionnelles est sanctionnée. Les diètes provinciales sont un fait accompli qui, parvenu à son développement, parviendra à obtenir une confirmation toujours croissante par les assemblées, qui se renouvelleront régulièrement; les diètes provinciales voteront des lois répondant aux besoins et aux exigences des peuples.

« Leur ajournement est motivé par cette nécessité que le conseil de l'empire s'occupe de ces diverses tâches, qui ne resteront pas sans solution, du reste, malgré la diversité des politiques nationale et ecclésiastique, si une équité réciproque, un esprit de conciliation et de tolérance régissent dans les esprits.

« Où chaque nationalité est protégée, nulle ne se verra refuser son développement, et toutes ensemble elles constitueront une puissance imposante qui, satisfaite à l'intérieur parce que son contentement est basé sur la liberté, ne doit inspirer aucune crainte à l'extérieur parce qu'elle évite selon sa nature toute agression.

« Dans la confiance de la légitimité de cet état de choses et de l'intelligence des peuples, on doit s'attendre à ce que la question de la représentation de la Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie et de la Transylvanie dans le conseil de l'empire recevra bientôt une solution favorable, et qu'alors la représentation de la monarchie sera complète.

« Espérons que nous pourrions nous réjouir tranquillement des bénéfices de la paix. L'Europe comprend qu'elle en a besoin, et la généralité de ce sentiment impose aux puissances le devoir de n'exposer à aucun danger ce bien précieux. L'Autriche reconnaît la solidarité de ce devoir, et elle est persuadée qu'il sera aussi reconnu par d'autres puissances, d'autant plus que les efforts doivent aboutir à la fondation d'une nouvelle ère de prospérité.

« Les premiers travaux à l'ordre du jour sont le rétablissement de l'équilibre du budget au moyen de l'autonomie provinciale, départementale et communale, et, par la diminution du budget militaire, l'arrangement des rapports entre l'état et la banque nationale, des modifications dans les impôts et d'autres lois importantes.

« Notre tâche est de faire sortir l'Autriche de la crise actuelle; il faut qu'elle soit remplie, même au prix des sacrifices les plus grands. Les représentants de l'empire prêteront leur concours avec cette fidélité si souvent éprouvée par les différents peuples au milieu des circonstances les plus difficiles. Ils ont déclaré dans leurs adresses qu'il faut conserver les conditions de l'union de tous les pays de l'empire.

« C'est mon devoir souverain de protéger la constitution donnée par la patente du 26 février, servant de base à la monarchie unitaire et indivisible, et de repousser chaque attaque dirigée contre elle. »

Le chancelier de la Hongrie, M. Vay, assistait à la séance et se trouvait parmi les ministres.

POLOGNE.

La tranquillité, au moins la tranquillité matérielle, est complètement rétablie en Pologne. Mais, les mouvements de troupes ne discontinuent pas, seulement, elles se dirigent beaucoup plus vers les frontières que vers l'intérieur. Bientôt les deux divisions, concentrées du côté de la Galicie, seront complètes. Maintenant on en dirige autant sur la frontière du duché de Posen.

Les événements de Pologne ont eu des effets dont on ne se doute guère dans le public. S'il est vrai comme on l'assure que plus de 60 membres de l'aristocratie russe appartenant à l'élément le plus axé et par conséquent le plus réactionnaire du parti allemand opposé à toute réforme, aient été enfermés dans des forteresses ou exilés; s'il est vrai encore que plusieurs membres du conseil même de l'empire aient été consignés dans leurs demeures, et que le prince Gortschakoff n'ait dû qu'à une grande indulgence et à sa parenté de ne recevoir que l'ordre de voyager pendant un an.

A propos du prince, il a été invité à venir en France, sans séjourner en Allemagne.

On va même jusqu'à murmurer que sans la crainte du mauvais effet que cela pourrait produire pour le prestige du pouvoir, le prince gouverneur de Varsovie aurait déjà été invité à donner sa démission, laquelle du reste n'est que différée.

PRUSSE.

Le bruit court, à Berlin, que le baron Anselme de Rothschild, qui vient d'être nommé membre de la chambre haute d'Autriche, sera élevé prochainement à la dignité de prince.

AMÉRIQUE.

La malle de New-York qui vient d'arriver en Angleterre apporte des nouvelles de Saint-Domingue, en date du 22 mars. S'il fallait en croire ces nouvelles, qui doivent être accueillies provisoirement, avec une grande réserve, l'apparition du drapeau espagnol, à Saint-Domingue, aurait surpris la population, qui se serait montrée peu favorable au projet du président Santana. Les consuls de France et d'Angleterre auraient protesté contre l'annexion de Saint-Domingue à l'Espagne et amené leurs

pavillons. Le représentant des États-Unis n'avait pris encore aucune résolution.

Le paquebot anglais Tyne, qui a quitté Rio Janeiro le 9, est arrivé ce matin, 30 avril, à Lisbonne. Il apporte la nouvelle d'un épouvantable tremblement de terre qui a détruit une partie de la ville de Mendoza, capitale de la province du même nom, dans la république Argentine. Le nombre des victimes s'élève à 7.000 personnes; 2.000 maisons ont été renversées. Les pertes sont évaluées à 350 millions de francs.

A Rio Janeiro, le ministre ne s'était pas encore complétement attendu, pour le compléter, l'ouverture du parlement.

Pour les nouvelles étrangères, J. C. De VERGER.

Paris.

1^{er} Mai.

Les équipages de la vénération impériale sont définitivement installés à Fontainebleau, depuis vendredi dernier.

On pense que, vers les premiers jours de mai, l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial iront passer quelques jours dans cette résidence.

L'Empereur a présidé jeudi matin le conseil des ministres.

Ce matin, à dix heures, comme nous l'avions annoncé, les portes de l'exposition des œuvres d'artistes vivants ont été ouvertes à une foule d'artistes et d'amateurs pressés de voir les œuvres méditées et toutes fraîches soumises à leur jugement. Pendant une heure chacun courait dans les immenses salles pour voir les œuvres qui de Meissonnier, qui de Flandrin, qui de Jérôme, de Delacroix, de Rousseau, d'Yvon et de tant d'autres. La première impression a été bonne. Il y a dans la sculpture et l'architecture ces œuvres qui méritent d'être longuement étudiées.

A neuf heures ce matin, dans l'Eglise Notre-Dame richement décorée, Mgr. l'archevêque de Paris assisté des Evêques de Troyes et d'Autun a sacré Mgr. l'évêque nommé de Soissons avec la pompe et la solennité d'usage. Une foule d'ecclésiastiques assistaient aux cérémonies.

Mgr Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat, sera sacré par S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux, dimanche prochain, 5 mai, dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours.

Mgr l'évêque de la Martinique, a offert, à titre de don, 200 francs à l'asile impérial de Vincennes.

Le 3 mai, la messe commémorative de la mort de S. M. l'Empereur Napoléon I^{er}, aux Invalides, sera dite sous le dôme, autour de la grande tombe, au lieu d'être dite dans la nef de l'église.

On assure que l'Empereur, après sa visite au camp de Châlons, se propose de parcourir, cet été, avec l'Impératrice, nos départements du Midi. LL. MM. se rendront tout à tour dans plusieurs établissements thermaux et finiront leur pérégrination par Biarritz. Il me semble que cet emploi du temps n'annonce pas de bien grandes préoccupations politiques, et peut être accueilli comme un nouveau symptôme de paix.

Demain, l'empereur passe, à Longchamps, la revue de l'artillerie de la garde.

M. de Morny est décidé à activer énergiquement les travaux de la Chambre pour éviter une nouvelle prorogation de la session. L'Empereur ayant décidé de ne quitter Paris qu'à la fin des travaux du Corps législatif.

Le traité pour la propriété littéraire et artistique entre la France et la Russie a été signé avant-hier.

Le gouvernement s'occupe toujours de la préparation de la loi sur la propriété intellectuelle.

Pour extrait,

J. C. De VERGER.

Variétés.

Nous publions aujourd'hui en Variétés un article de M. de la Chapelle, dont la collaboration est spécialement acquise au Journal du Lot.

LES FOURMIS REHABILITEES.

Les abeilles ont eu des poètes pour chanter leurs exploits. Virgile les a immortalisées dans un admirable épisode de ses *Georgiques*. Le grand Homère lui-même a célébré dans des vers harmonieux les combats mémorables des Rats et des Grenouilles. Le chantre de Jocelyn a légé à la postérité le nom du chien Fido.

Les fourmis n'ont eu jusqu'ici que la lyre naïve du bon La Fontaine. Mais l'ingénieux fabuliste n'a étudié que la vie d'intérieur et toute de famille de ces insectes industrieux. Il nous les a montrés creusant sans relâche les souterrains mystérieux, ou pendant les chaleurs brûlantes de l'été, ils entassent avec une prudente prévoyance les provisions qui doivent les nourrir aux heures rigoureuses de l'hiver. Il nous a décrit leur marche savante, leurs mille détours, leurs ruses, leur patience et leur courage à s'attaquer à de lourds fardeaux, qu'ils traînent et roulent ensemble à l'entrée de leurs cellules sablonneuses.

Quelques fourmis, est-il vrai, ensevelies au fond de leurs réduits obscurs, ou ne pénétrant jamais les rayons du soleil, recluses volontaires, mènent une existence monotone et sédentaire.

Mais d'autres aussi poussées par l'ardeur du pillage et le génie de la conquête fondent avec une audacieuse témérité sur les tribus voisines,

emportent d'assaut leurs remparts de poussière — sement d'horreur et de carnage leurs murailles écroulées, et entraînent dans leurs demeures les défenseurs faits prisonniers et le butin et les dépouilles conquises.

En feuilletant un jour de vieux manuscrits endormis dans les rayons poudreux d'une antique bibliothèque, mes yeux s'arrêtèrent sur quelques lignes consacrées à ces insectes intelligents. C'était une véritable réhabilitation en leur faveur.

Cédant à une fausse modestie, l'auteur de ce panégyrique avait voulu garder un regrettable anonyme.

Nous avons respecté son secret, et nous vous livrons, lecteurs, l'épisode suivant, tombé de sa plume exercée, et qui dénote un esprit aussi ingénieux, qu'un observateur profond.

UNE GRANDE BATAILLE.

Il était deux heures de l'après-midi, le soleil dardait perpendiculairement ses rayons de feu sur la colline que je gravissais. A mes pieds s'étendait la belle vallée du Soissonnais, encaissée dans sa ceinture de collines fertiles, émaillée de sa riantة parure de champs et de prairies, au milieu desquels serpentait comme un ruban de perles, l'Aisne aux replis sinueux.

Malgré ma légitime admiration pour un si beau spectacle, il ne m'était guère possible de supporter la chaleur qui croissait à chaque instant; je haletais, je suffoquais; et en conséquence, je me batai de gagner un petit bois de frênes touffus qui verdoyait à ma gauche dans une gorge ravinée, au sable jaune et mobile. Je traversai d'abord un épais fourré planté d'arbustes rapprochés dont les branches élastiques et inhospitalières me fouettaient le visage; heureusement qu'après quelques égratignures je parvins dans une demi-clairière, agréablement ombragée, et dont le sol était garni d'un frais et moelleux tapis; d'une mousse bien verte, au dessus de laquelle se balançaient des urnes gracieuses, mystérieux boudoirs d'hyménée.

Je m'étais voluptueusement sur cette couche que la nature m'offrait avec tant d'à-propos, et croisant mes mains derrière ma tête, j'aspirais avec délices la fraîcheur de mon réduit verdoyant.

Il est positif, qu'au bout de quelques instants l'azur du firmament et le vert du feuillage commencent à se confondre assez étrangement dans mon cerveau; mes paupières alourdies obéissant aux lois exigeantes de la pesanteur, glissent nonchalamment le long de l'orbite humide; bref, mais idées étaient complètement embrûlées, et il est probable que le silence et la fraîcheur du bois aidant, j'allais goûter quelques heures d'un doux sommeil, quand tout à coup une morsure cruelle à la jambe me réveilla en sursaut. Je portai vivement la main et les yeux à l'endroit attaqué, et je vis une de ces belles et grosses fourmis des bois, au fin corsage, qui avec ses robustes mandibules avait entamé mon épiderme, probablement, pour en mesurer l'épaisseur. Ceci au premier abord peut paraître assez plaisant, mais ce n'en est pas moins fort possible; car il est notoire que ces industrieux et prévoyants insectes naissent mathématiciens ni plus ni moins que Laplace et Legendre.

Notre panégyriste, on le voit, tient en haute estime la gent fourmilrière.

Je cédai sans réflexion à un premier mouvement de colère, et, j'écrasai d'un doigt vengeur l'irrévérencieuse fourmi sur le théâtre même de son féroce exploit. Complètement réveillé par cette inopportune piqure qui me cuisait assez sérieusement, j'écartai, pour ma sûreté personnelle, l'épais lit de mousse qui me supportait, et j'aperçus, dans un charmant petit chemin couvert, qui courait sous les feuilles, des centaines de ces grosses fourmis que les naturalistes ont appelées *sanguines*, qui allaient et venaient avec ce petit air affairé qui leur est particulier. Comme je me piquai, à tort ou à raison, de quelque peu d'observation ma curiosité fut vivement excitée; et je résolus de pénétrer la cause d'une émotion qui me paraissait assez extraordinaire chez ces petits êtres. Rampant sur les genoux et sur les mains, j'écartai d'un doigt investigateur le dôme de verdure qui me dérobaient mon petit chemin couvert.

J'eus bientôt l'explication de tout ce mouvement, et je vis que les quelques compagnies que j'avais rencontrées d'abord, n'étaient que l'avant-garde d'un innombrable corps d'armée qui s'avancait, en colonnes serrées, dans cette petite route que je venais de découvrir et qui évidemment était récemment frayée par les sapeurs du génie de cette armée hilipponienne. L'arrière-garde était encore engagée dans les sinués détours de la fourmilrière de ce gîte immense, eu égard à la taille de ses architectes, qui s'élevait derrière un boulet à la hauteur de deux pieds.

Les palpitantes péripéties d'un drame aussi tragique qu'imperceptible allaient se dérouler sous mes yeux. J'armai alors mon œil d'une excellente loupe Lerebours, et toujours me véhiculant sur mes genoux et sur mes mains, mode de locomotion assez fatigant, mais aux inconvénients duquel je faisais alors peu d'attention, je regagnai la tête de l'armée. Je reconnus bientôt le général en chef, on plûtôt la reine, à son abdomen prodigieusement développé, fécond réservoir de générations successives.

DE LA CHAPPELLE.

(La fin au prochain numéro.)

Bulletin agricole.

La vigne, favorisée par une température admirablement appropriée à ses besoins, a fait depuis quinze jours des progrès étonnants. Elle est déjà partout couverte de feuilles et de *mannes* abondantes. Les propriétaires viticulteurs, heureux d'avoir échappé aux gélées d'avril, et aux ravages des limaçons, convoient

déjà de belles espérances pour la prochaine récolte. Ils ne négligent pourtant point les précautions que la prudence et l'expérience leur commandent. L'oidium reparaitra-t-il cette année? nul ne le sait.

Si tout va bien pour la vigne, il n'en est pas de même pour les foins et pour les blés. La température, qui est très favorable aux façons que le blé réclame en cette saison, nuit à son développement; la teinte jaune que prend cette graminée est un signe manifeste de sa souffrance. L'herbe des prairies ne croît plus par la grande sécheresse qu'il fait. Les semailles des haricots et du maïs, précieuses ressources pour l'arrondissement de Brives, sont en retard.

La persistance du beau temps influe déjà d'une manière fâcheuse sur le cours des foires. On nous assure qu'à Larche les bestiaux avaient diminué et qu'il s'est fait peu de ventes. — Cela se comprend facilement, avec la chaleur les fourrages artificiels ne croissent pas, et les cultivateurs ne comptent pas opérer plus de deux coupes alors que dans les années précédentes, ils arrivaient jusqu'à trois ou quatre. (Corrèzien.)

L'URBAINE

Assurance à primes fixes

Contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz et des appareils à vapeur

Capital social : 5 millions.

ASSURANCES SPÉCIALES.

Assurance des récoltes sur pied, en jachères, en dizeaux et sur les voitures.

Assurance contre la foudre des bâtiments, des mobiliers et des bestiaux dans les champs.

S'adresser à M. Bouzagué, employé à la préfecture, à Cahors, agent principal.

Le siège de la compagnie est à Paris, rue Le Peletier, n° 8.

Le président du comice agricole de l'arrondissement de Vendôme, M. Martellière, nous adresse la note suivante, sur un moyen de préserver les pommes de terre de la maladie qui les frappe depuis 1847 :

« On mène les moutons paître dans les pommes de terre aussitôt après la floraison, vers le 15 août; on les y laisse la première fois pendant deux heures environ; puis une heure, puis une demi-heure chaque jour jusqu'à la fin d'août; on les y envoie encore quelquefois pendant le mois de septembre. On doit recommander au berger de faire passer les moutons sur tout le champ. Cent moutons peuvent préserver quatre hectares de pommes de terre. Dans les jardins, on doit fumer les pommes de terre, avec du fumier de moutons. »

Pour extrait. LATTOU

Dernières nouvelles.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES.

Paris, 3 mai.

Le Moniteur annonce que les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux auront lieu les 15 et 16 juin.

Londres, 3 mai.

Dans la séance du Parlement de la nuit dernière,

lord Derby a déclaré ne pas vouloir renverser le ministère.

L'amendement sur la taxe du papier a été rejeté par 284 voix contre 299; majorité gouvernementale, 18 voix.

St-Petersbourg, 1^{er} mai.

Le 24 avril a eu lieu la débâcle de la Néva.

Genève, 3 mai.

S. A. I. le Prince Napoléon est dans notre ville. Il la quitte ce soir pour aller visiter les propriétés qu'il possède aux environs de Nyon.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

1^{er} mai 1861.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
pour 100	69 40	35	»
4 1/2 pour 100	95 60	40	»
Banque de France	2830	»	25
Au comptant :			
3 pour 100	69 05	»	05
4 1/2 pour 100	95 90	30	»
Banque de France	2860	30	»
A terme :			
3 pour 100	69 25	30	»
Dernier cours	69 15	»	05
Credit Mobilier	702 50	»	1 25
Chemins de fer.			
Orléans	4360	5	»
Nord	980	5	»

Est	590	»	8 75	»
Lyon libéré	965	»	5	»
Midi	560	»	5	»
Ouest	528 75	2 25	»	»
Autrichiens	493 75	5 25	»	»
Obligations du Midi	304 25	»	»	»
Obligations de Saragosse	263 75	»	»	25
3 pour 100 Espagnol	»	»	»	»

Au comptant :				
3 pour 100	69 15	»	10	»
4 1/2 pour 100	96	»	10	»
Banque de France	2880	»	20	»

BOURSE DE TOULOUSE.

1^{er} mai 1861.

Au comptant :				
Obligations de la ville	1025			
Carmaux nouveaux	312 50			
Au comptant :				
3 pour cent	69			
Obligations du Midi	304 25			
Obligations de Saragosse	265			
Liquidation au 15 mai	4364 25			
Liquidation au 31 mai	69 50			

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS

CONFECTIONNÉS

PRIX-FINE

SABRIÉ

MARCHAND TAILLEUR, rue de la Mairie, 6

CAHORS

LIBRAIRIE BOURION

Boulevard Nord, en face l'hôtel des Ambassadeurs.

ON TROUVE DANS CETTE LIBRAIRIE

Tous les articles de bureau. — Feuilles de quinzaines. — Papiers pour plans. — Compas. — Couleurs. — Livres classiques et religieux. — Catéchisme et Heures de Cahors. — Papeterie de luxe et pour administration. — Papiers pour fleurs. — Registres. — Cartonnages. — Cartes à jouer opaques. — Commissions en librairie et abonnement à tous les journaux.

AVIS

Le sieur **FOUSSAC**, professeur d'escrime et de gymnase, boulevard nord, a l'honneur de prévenir le public qu'une Salle destinée à ces exercices sera ouverte tous les jours, à partir du 1^{er} mai, et que des leçons au cachet et au mois y seront régulièrement données.

On demande

Un Apprenti

A l'imprimerie du Journal.

Veuve CHAMPARINY, place du Palais de Justice, à Cahors.

Éclairage minéral par le schiste. — Huiles légères. — Vente en gros et en détail.

La dame veuve CHAMPARINY a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, se décidant à continuer, avec le concours d'un contre-maitre de l'une des meilleures maisons de Bordeaux, le commerce de feu Champariny, son mari, elle vient d'assortir ses magasins de Lampes électriques au schiste, donnant la plus belle clarté qui ait encore paru, avec une économie incontestable sur l'huile végétale. Ce genre d'éclairage peut s'employer avec avantage pour Salons, Salles à manger, Salles de billards, Salles d'études, Églises, Hôtels, Cafés, Magasins, Ateliers, Cours et Jardins.

On trouvera chez elle, comme par le passé, un grand choix de Seringues, fabriquées dans ses ateliers; des Clyso-pompes, des Irrigateurs, des Baignoires, Bains de siège, Bains de pieds, Fontaines vernies et tous objets de ferblanterie brute et polie; Chandeliers, Flambeaux cuivre, bronze et argentés; Ustensiles de café et de cuisine, Articles en fer battu, Couverts en étain et en métal, Chauffettes en tôle

et en bois, Soufflets. Grand choix de Lampes-modérateur. — Le tout sera vendu garanti, à 20 p. % au-dessous du cours. — Cafetières à filtre, cinq grandes tasses, à 4 fr. 50 cent.

La dame veuve CHAMPARINY se charge de la confection, sur commande, de tous objets concernant la ferblanterie, poterie d'étain, plomberie et zinc; vend, achète et échange pour du vieux étain.

MM. les Ecclésiastiques trouveront chez elle des Piscines, des Boîtes à saintes huiles et des Lanternes pour le saint viatique.

Elle espère que les soins, avec lesquels les marchandises seront livrées, et la modicité de ses prix lui mériteront, de la part du public, une confiance que tous ses efforts tendront à justifier.

Louage de Lampes et Quinquets pour Soirées.

L'UNIVERS ILLUSTRÉ

RECUEIL HEBDOMADAIRE,

paraissant tous les samedis.

Chaque n° contient huit pages, format in-folio : quatre de texte et quatre de gravures.

Abonnement, un an, 10 fr.; 6 mois, 6 fr.

Prime : La Cène, d'après Léonard de Vinci.

Galerie du Palais-Royal

gravée d'après les tableaux des différentes écoles qui la composent, par Couchi, etc. Trois cent quarante planches, gravées sur cuivre, en taille-douce, publiées en 68 livraisons, grand in-4°. Prix de chaque livraison de 5 planches, 3 fr.

La souscription est permanente.

L'HISTOIRE DES PEINTRES

DE TOUTES LES ÉCOLES.

par Charles BLANC,

publiée par livraisons, grand in-folio de huit pages, ornées de 4 gravures sur bois.

Souscription permanente.

J. U. CALMETTE, libraire à Cahors.

AVIS

Voitures, poneys, phaétons et harnais de timon, neufs et d'occasion, harnais fins et ordinaires de tilbury et tout ce qui concerne le harnachement et la sellerie, au plus juste prix.

Chez Émile ESCUDIE, sellier-carrossier, galerie Fontenilles, Cahors.

MAISON NAYRAC

M^r TAILLEUR, à Toulouse

14, rue des Changes, 14.

Désireux de répondre à la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour, le sieur NAYRAC a l'honneur d'informer le Public qu'il vient de transférer son magasin à Toulouse.

Les ressources en main-d'œuvre, qu'il trouvera dans cette grande ville, lui permettront de confectionner des vêtements qui ne laisseront rien à désirer.

Il viendra à Cahors deux fois chaque saison, régulièrement; la première pour montrer ses échantillons, la deuxième pour essayer les vêtements qu'on lui aura confiés.

Espérant que le public trouvera dans sa détermination une nouvelle preuve de son désir à le satisfaire, il le prie de vouloir bien lui réserver ses commandes.

MAISON

MANDELLI

FRÈRES,

Galerie Bonafous, sur le Boulevard, A CAHORS.

Les sieurs MANDELLI ont l'honneur de vous informer qu'ils viennent s'établir définitivement dans cette ville. Désireux de satisfaire leur nombreuse clientèle, ils sont à même de vous offrir des marchandises fraîches et nouvelles.

Vous trouverez dans leur magasin des couverts argentés, de la maison Charles Cristofle, un choix considérable de bijouterie, horlogerie, orfèvrerie, bronzes, cristaux, optiques, glaces, lampes, écrans caves, articles pour les fumeurs, etc.

Ils vous prient de leur faire l'honneur de visiter leur magasin.

Echange de matières d'or et d'argent.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A PARIS, PLACE DES VICTOIRES.

A CAHORS, sur les Boulevards; Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuse, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

J. U. CALMETTE, à Cahors.

Librairie Universelle.

Papiers. — Fournitures de bureau et de dessin. — Registres. — Souscriptions à tous les ouvrages. — Abonnement à tous les journaux.

ACHAT et vente de bibliothèque, partie de livres et papiers.

Achat d'objets d'arts. — Tableaux. — Sculptures. — Meubles, Ustensiles. — Vaisselles. — Armes et Armures. — Monnaies. — Médailles, etc., etc.

ÉTUDE DE NOTAIRE

A CÉDER, PAR SUITE DE DÉCÈS

Elle est située à St-Projet, canton de Caylus, Tarn-et-Garonne.

S'adresser, pour traiter ou avoir des renseignements, à la famille CAUSSE, demeurant à St-Projet, ou à M. BARRAU, chez M. Labie, notaire à Cahors.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS.

Cartes de Visite

Sur carton caoutchouc, émaillé riche. — Bristol, (haute nouveauté.)

Sur gélatine, porcelaine, demi-porcelaine et beau velin.

Billets de mariages, etc., etc.

BORDARY

M^r TAILLEUR, A CAHORS

A l'honneur de prévenir le Public, qu'ayant écoulé les anciennes marchandises, qui lui restaient en magasin et se décidant à continuer son commerce, il vient d'assortir son magasin d'habits confectionnés, en tout genre et de la plus haute nouveauté. Tous ces articles seront livrés à prix fixe, mais d'une modicité inouïe.

Le magasin est situé à Cahors, boulevard sud, maison de M^{me} veuve Vilhès.

M. BORDARY a aussi un magasin à Figeac, Maison Liéven, banquier, en face l'Eglise St-Sauveur, pendant six mois de l'année seulement, depuis le 15 avril jusqu'au 15 juillet et du 15 octobre au 15 janvier. Il y est représenté par son employé, M. St-AMAND, chargé de livrer les mêmes marchandises et aux mêmes conditions que lui à Cahors.

AVIS

M. Ruaud

M^r DENTISTE du lycée, du séminaire et de toutes les maisons d'éducation de Cahors, garantit la bonne exécution et la bonne qualité des dents et dentiers artificiels qu'il pose avec la rare perfection dont le rend capable son talent hors ligne. Souvent, l'art de dentiste, qui ne souffre pas de médiocrité, tombe malheureusement aux mains d'hommes cupides et ignorants; malheur aux personnes qui s'adressent à ces dentistes; car, étant dans l'impossibilité de s'acquiescer en conscience de leur devoir, ils ne font, la plupart du temps, que des dupes. Espérons que notre gouvernement saura rendre à cet art, trop avili, le rang qui lui est dû dans la société artistique. M. RUAUD se charge de faire avec honneur les opérations les plus difficiles de la bouche.

Place au bois, à Cahors.

Le propriétaire-gérant : A. LATTOU.